



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERAL

UNEP/OzL.Pro/ExCom/76/49
11 avril 2016

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-seizième réunion
Montréal, 9 – 13 mai 2016

PROPOSITION DE PROJET : SRI LANKA

Le présent document comporte des commentaires et des recommandations du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche) PNUD et PNUE

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Sri Lanka

(I) TITRE DU PROJET		AGENCE		RÉUNION APPROUVÉE		MESURES DE CONTRÔLE									
Plan d'élimination des HCFC (phase I)		PNUD (principale) et PNUE		64 ^e		35 % d'ici 2020									
(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C groupe 1)				Année : 2015		10,31 (tonnes PAO)									
(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DU PAYS (tonnes PAO)						Année : 2015									
Produits chimiques	Aérosol	Mousse	Lutte contre les incendies	Réfrigération		Solvant	Agent de fabrication	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur						
				Fabrication	Entretien										
HCFC-123															
HCFC-124															
HCFC-141b															
HCFC-141b dans le polyol prémélangé importé		1,03							1,03						
HCFC-142b															
HCFC-22					10,3				10,3						
HCFC-225															
(IV) DONNÉES DE CONSOMMATION (tonnes PAO)															
Référence de 2009 - 2010 :		13,9		Point de départ pour les réductions globales durables :				14,1							
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)															
Déjà approuvé :		4,76		Restant :				9,14							
(V) PLAN D'AFFAIRES				2016	2017	2018	2019	2020	Total						
PNUE	Élimination des PAO (tonnes PAO)			0,6				0,2	0,7						
	Financement (\$ US)			84 863				28 137	113 000						
PNUD	Élimination des PAO (tonnes PAO)			0,9	0,0	0,0	0,0	0,2	1,2						
	Financement (\$ US)			137 348	0	0	0	33 433	170 781						
(VI) DONNÉES DU PROJET				2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal				S/O	S/O	S/O	13,9	13,9	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	9,1	S/O
Consommation maximale autorisée (tonnes PAO)				S/O	S/O	S/O	13,9	13,9	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	9,1	S/O
Financement accordé (\$ US)	PNUD	Coûts de projet	180 000	0	0	60 000	0	0	127 766	0	0	0	0	31 100	398 866
		Coûts d'appui	13 500	0	0	4 500	0	0	9 582	0	0	0	0	2 333	29 915
	PNUE	Coûts de projet	125 000	0	0	24 000	0	0	75 100	0	0	0	0	24 900	249 000
		Coûts d'appui	16 250	0	0	3 120	0	0	9 763	0	0	0	0	3 237	32 370
Fonds approuvés par ExCom (\$ US)		Coûts de projet	305 000	0	0	84 000	0	0	0,0	0	0	0	0	0	389 000
		Coûts d'appui	29 750	0	0	7 620	0	0	0,0	0	0	0	0	0	37 370
Total des fonds demandés pour l'approbation à cette réunion (\$ US)		Coûts de projet	0	0	0	0	0	0	202 866	0	0	0	0	0	202 866
		Coûts d'appui	0	0	0	0	0	0	19 345	0	0	0	0	0	19 345
Recommandation du Secrétariat :				Approbation générale											

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Sri Lanka, le PNUD, en tant que principale agence d'exécution, a présenté à la 76^e réunion une demande de financement pour la troisième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) d'un montant total de 222 211 \$ US, soit 127 766 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence de 9 582 \$ US pour le PNUD, et de 75 100 \$ US, plus les coûts d'appui d'agence de 9 763 \$ US pour le PNUE. La présentation comprend un rapport d'étape sur la mise en œuvre de la deuxième tranche, le rapport de vérification de la consommation des HCFC et le plan de mise en œuvre de la tranche pour 2016 à 2019.

Rapport sur la consommation des HCFC

Consommation des HCFC

2. Le gouvernement du Sri Lanka a rapporté une consommation de 10,31 tonnes PAO de HCFC en 2015 en vertu de l'Article 7, ce qui est environ 26 % inférieur à la référence de base pour la conformité. La consommation de HCFC pour 2011-2015 est indiquée dans le tableau 1.

Tableau 1 - Consommation des HCFC au Sri Lanka (données de l'Article 7, 2011-2015)

HCFC	2011	2012	2013	2014	2015	Référence
Tonnes métriques						
HCFC-22	271,18	298,35	227,37	211,22	187,45	218,4
HCFC-123			0,4	2,09		0,0
HCFC-141b	12,87	14,61	7,74	11,21		16,8
(Total) (tm)	284,05	312,96	235,51	224,52	187,45	235,2
HCFC-141b dans le polyol prémélangé importé*	5,09	16,88	11,33	21,68	9,41	
Tonnes PAO						
HCFC-22	14,91	16,41	12,50	11,62	10,31	12,01
HCFC-123			0,01	0,04	0,0	0,0
HCFC-141b	1,42	1,61	0,85	1,23	0,0	1,85
Total (tonnes PAO)	16,33	18,02	13,37	12,89	10,31	13,90
HCFC-141b dans le polyol prémélangé importé*	0,56	1,86	1,25	2,38	1,03	

*Données du programme du pays

3. La consommation au Sri Lanka diminue depuis 2013. L'utilisation de HCFC-141b en vrac pour le rinçage pendant l'entretien des équipements de réfrigération et de climatisation et pour la fabrication de la mousse a cessé en 2014.

Rapport de vérification

4. Le rapport de vérification a confirmé que le gouvernement a mis en œuvre un système de permis et de quotas pour les importations et exportations des HCFC et que la consommation totale des HCFC pour 2015 était de 10,31 tonnes PAO. La vérification a confirmé que le système de permis et de quotas d'importation et d'exportation peut contrôler les quantités d'importations légitimes de HCFC. Le rapport comprend des recommandations pour améliorer davantage le fonctionnement du système, y compris des contrôles sur l'importation d'équipement contenant des HCFC.

Rapport de la mise en œuvre du programme du pays

5. Le gouvernement du Sri Lanka a communiqué des données du secteur de la consommation des HCFC dans le cadre du rapport de mise en œuvre du programme du pays de 2015, et ces données sont cohérentes avec les données déclarées en vertu de l'Article 7.

Rapport d'étape sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH

Cadre juridique

6. Le gouvernement, par l'entremise de l'Unité nationale pour l'ozone, a mis en œuvre plusieurs mesures réglementaires, y compris le contrôle des importations et exportations des HCFC et des mélanges de HCFC à compter du 1^{er} janvier 2015. L'importation de HCFC-141b en vrac et contenu dans les polyols prémélangés importés est interdite depuis le 1^{er} janvier 2015. Une nouvelle notification pour des taxes d'importation plus élevées pour les nouveaux équipements de HCFC et de taxes d'importation plus basses pour ceux qui utilisent une solution sans HCFC est en cours d'élaboration et devrait être mise en place avant la fin de 2016.

7. Pendant la mise en œuvre de la deuxième tranche, la priorité a été accordée à la formation des douaniers et agents d'exécution sur l'application du Système harmonisé de désignation et codification des marchandises pour les HCFC. Trois ateliers de formation ont été achevés lors desquels 124 douaniers et agents d'exécution ont été formés.

Secteur de la fabrication

Mousse

8. La phase I du PGEH pour le Sri Lanka comprenait des fonds pour la conversion d'une entreprise (Regnis Lanka PLC) qui produit de la mousse rigide à l'aide de HCFC-141b pour l'isolation dans les réfrigérateurs vers la technologie au cyclopentane. L'entreprise a achevé la conversion en décembre 2014, avec comme résultat l'élimination de 4,1 tm (0,45 tonne PAO) de HCFC-141b. De plus, une autre entreprise non admissible qui utilise le HCFC-141b dans sa production de panneaux d'isolation et de tuiles de toiture a également éliminé l'utilisation de cette substance en passant à l'utilisation du cyclopentane à ses propres frais à compter de décembre 2015. À la suite de ces conversions, le pays a entièrement éliminé l'utilisation du HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés importés.

Assemblage de l'équipement de climatisation

9. La phase I comprenait une aide technique pour quatre entreprises d'assemblage de climatiseurs domestiques utilisant des pièces réusinées importées. Toutefois, en raison d'une interdiction imposée par le gouvernement sur l'importation d'équipements usagés ou réusinés à compter du 1^{er} juillet 2012, ces entreprises ont cessé les activités d'assemblage de ces équipements pour importer de l'équipement neuf. Cela a été confirmé lors des visites sur le terrain conduites en 2013.

10. Le PNUD a indiqué que le gouvernement a démontré une certaine souplesse dans l'Accord pour reprogrammer les 49 000 \$ US alloués pour cette composante aux ateliers techniques pour le secteur de la réfrigération et de la climatisation en mettant l'accent sur la promotion des technologies à faible potentiel de réchauffement planétaire. Le rapport indique que deux ateliers ont été achevés en 2013 et au début de 2014, visant le remplacement de l'utilisation du HCFC-141b dans l'entretien et encourageant l'utilisation de solutions de remplacement dans les grands équipements de réfrigération et de climatisation, comme les refroidisseurs ayant une capacité supérieure à 5 tonnes, qui nécessitent une quantité importante de HCFC pour le service et l'entretien pendant leur durée de vie.

Secteur de l'entretien des équipements de réfrigération

11. Les principales activités mises en œuvre comprennent :

- (a) Un programme de formation des formateurs, y compris la fourniture de quatre ensembles d'équipements de formation (p. ex. : du matériel de récupération, des jauges, des pinces, des pompes à vide, etc.), ce qui a donné lieu à la formation de 27 formateurs;
- (b) Onze ateliers de formation sur les bonnes pratiques d'entretien où 500 techniciens ont été formés;
- (c) Introduction de solutions de remplacement au HCFC-141b pour le rinçage (p. ex. : hexane avec azote sec et alcool pour le nettoyage des pièces électroniques);
- (d) Surveillance des centres de récupération qui déclarent récupérer et réutiliser environ 72 kg de HCFC-22;
- (e) Un système de remplacement incitatif pour l'équipement de réfrigération et de climatisation à base de HCFC qui se poursuivra jusqu'en 2016 et qui se traduira par le remplacement d'équipements avec des solutions à faible potentiel de réchauffement planétaire pour les bénéficiaires sélectionnés;
- (f) Activités d'information et de sensibilisation sur la technologie du PGEH, y compris une conférence pour les importateurs d'équipements de réfrigération et de climatisation, ainsi que pour le secteur de l'entretien.

Unité de mise en œuvre et de suivi du projet

12. L'Unité nationale pour l'ozone poursuit son rôle en tant qu'unité globale responsable de la planification des activités et de l'élaboration de stratégies pour chaque sous-composante du PGEH, en étroite coordination avec l'industrie, l'institution technique et d'autres instituts d'application du gouvernement dans la mise en œuvre des sous-activités, l'élaboration et le maintien d'une base de données d'approvisionnement et d'utilisateurs de HCFC.

Taux de décaissement du financement

13. En mars 2016, sur le montant de 389 000 \$ US approuvé, 312 250 \$ US ont été déboursés (171 715 \$ US pour le PNUD et 140 535 \$ US pour le PNUE). Le solde de 76 750 \$ US sera décaissé en 2016 (tableau 2).

Tableau 2 - Rapport financier de la phase I du PGEH pour le Sri Lanka (\$ US)

Agence	Première tranche		Deuxième tranche		Total global approuvé	
	Approuvé	Déboursé	Approuvé	Déboursé	Approuvé	Déboursé
PNUD	180 000	149 836	60 000	21 879	240 000	171 715
PNUE	125 000	125 000	24 000	15 535	149 000	140 535
Total	305 000	274 836	84 000	37 414	389 000	312 250
Taux de décaissement (%)	90,1		44,5		80,3	

Plan de mise en œuvre pour la troisième tranche du PGEH

14. Les activités suivantes seront mises en œuvre :

- (a) Formation des douaniers ou agents d'exécution pour 80 douaniers supplémentaires et fourniture de deux ensembles d'identificateurs (PNUE) (40 000 \$ US);
- (b) Fourniture de 10 nouveaux analyseurs de réfrigérants pour appuyer les centres de récupération établis dans le cadre de l'aide technique favorisant la récupération des réfrigérants, et surveillance de ces activités (PNUD) (50 000 \$ US);
- (c) Deux ateliers sur le programme de remplacement de l'équipement et identification des bénéficiaires pour l'équipement à base de HCFC-22 avec des solutions à faible potentiel de réchauffement planétaire pour les utilisateurs d'équipement de réfrigération à base de HCFC-22 dans les grandes applications de réfrigération et de climatisation (PNUD) (50 000 \$ US);
- (d) Douze ateliers de formation sur les bonnes pratiques de réfrigération pour les associations de l'industrie et le secteur de l'entretien afin de former 240 techniciens (PNUE) (20 000 \$ US);
- (e) Activités de sensibilisation incitant les utilisateurs finaux à acheter des appareils de réfrigération et de climatisation domestiques à faible potentiel de réchauffement planétaire et sans PAO (PNUE) (15 100 \$ US); et
- (f) Gestion et suivi du projet (PNUD) (27 766 \$ US).

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

COMMENTAIRES

Rapport d'étape sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

15. Le gouvernement du Sri Lanka a déjà émis un quota d'importation des HCFC de 11,28 tonnes PAO pour 2016.

Secteur de la fabrication

16. Le Secrétariat a posé des questions sur l'utilisation des fonds alloués pour l'aide technique aux assembleurs et sur la façon dont les deux ateliers achevés ont contribué à l'élimination dans ce secteur, en notant que le HCFC-22 utilisé par les assembleurs avait déjà été éliminé lors de l'arrêt de leurs activités d'assemblage. Il a été expliqué que grâce à ces ateliers, l'Unité nationale pour l'ozone a été en mesure de promouvoir l'adoption de technologies de remplacement sans HCFC, qui sont actuellement utilisées dans le pays et qui représentent les technologies de choix pour des entreprises qui installent et entretiennent de grands équipements de réfrigération et de climatisation. En outre, les ateliers ont aussi fourni des possibilités de partage d'informations sur les solutions à faible potentiel de réchauffement planétaire avec ces utilisateurs en plus de les encourager à remplacer leur équipement existant. Le PNUD a souligné que des solutions à faible potentiel de réchauffement planétaire sont au stade initial de l'adoption au Sri Lanka, et il est prévu que ces activités contribuent à une adoption plus rapide de ces nouvelles solutions dans l'avenir.

Secteur de l'entretien des équipements de réfrigération

17. En réponse à une question concernant le changement d'approche du système de modernisation incitatif proposé plus tôt, qui est maintenant conçu comme un système de remplacement pilote, le PNUD a expliqué que le système antérieur était destiné à démontrer des options de modernisation et à diffuser des informations sur des solutions sans HCFC respectueuses du climat (p. ex. : HFC-32 et climatisation au propane) dans des conditions locales, intégrées avec le programme de récupération et de recyclage. Le nouveau système de remplacement inciterait à remplacer l'équipement à base de HCFC-22 actuel, limitant ainsi la demande. Les critères de participation au programme d'incitation et l'identification des bénéficiaires ont déjà été achevés par l'Unité nationale pour l'ozone.

Conclusion

18. Le Secrétariat a noté que le Sri Lanka continue d'être en conformité avec les objectifs de consommation de HCFC, qu'il dispose d'un système de permis et de quotas efficace et qu'il continue de progresser dans sa mise en œuvre des activités approuvées de la phase I. L'achèvement du projet d'investissement financé a donné lieu à l'élimination de tout le HCFC-141b du pays, et une interdiction des importations de HCFC-141b en vrac et dans les polyols prémélangés importés est en place depuis janvier 2015.

RECOMMANDATIONS

19. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport d'étape sur la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) au Sri Lanka, et recommande en outre l'approbation générale de la troisième tranche de la phase I du PGEH au Sri Lanka, ainsi que le plan de mise en œuvre de la tranche correspondante pour 2016-2019 au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche)	127 766	9 582	PNUD
(b)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche)	75 100	9 763	PNUE